VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN.

Fitzpatrick & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN VERTU DE LA LOI 124 DE 1890.

Relative aux transporteurs publics (common carriers) Dans les cours du Texas & Pacific, terminus rue Thalie, une charretée de douves,

LUNDI, 10 AVRIL, A 10 HEURES A. M.

Par ordre de la compagnie du chemin de fer Texas & Pacific, je vendrai à l'encan au plus haut enchérisseur, une charretée de douves [illegible] 3n 13,344 du T & P. expédiées par W. M. Ramsey, de Haile, Ark., à Ramoneda Freres et par eux refusées, aux susdits endroits et date. [illegible] Comptant.

HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 404 rue Carondelet.

[illegible]—avr. 2 9 10

Baccich & de Montluzin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

POUR EFFECTUER UN PARTAGE

PROPRIETES AMELIOREES DE VALEUR

2021 Avenue Ursulines et **4621** Rue Chestnut

Dans les Deuxième et Sixième Districts — A L'ENCAN

Le 13 Avril 1911, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

IN RE ALEXANDER J. THIBERGE ET AL. VS EDWARD THIBERGE.—No 96,171—Cour Civile de District, Division C.

PAR BACCICH & DE MONTLUZIN—W. A. Kernaghan, Encanteur—En vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte le 27 février 1911, et signé en cour ouverte le 6 mars 1911, par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:—

Un certain lot de terre avec bâtisses, améliorations et dépendances, situé en cette ville, borné par les rues Ursuline, Bagatelle, Jackson et Prieur, commençant quatre-vingt-douze pieds de l'encoignure des rues Jackson et Ursuline, et façade de quarante-trois pieds deux lignes à la rue Ursuline sur une profondeur de cent pieds, trois pouces et demie, égale en profondeur sur la ligne vers et jusqu'à la rue Johnson, cinquante-sept pieds sept pouces et quatre lignes sur le côté vers la rue Prieur à un point où la ligne de côté s'étend diagonalement vers la rue Prieur, soixante-dix-sept pieds une ligne à la ligne du fond laquelle ligne du fond mesure soixante-neuf pieds neuf pouces et trois lignes, le tout d'après un devis d'arpentage fait par Louis H. Pilié, annexé à un acte pardevant Jam s Fahy, ancien notaire, le 7 mai 1881.

Les améliorations sont désignées par le numéro municipal 2021 avenue Ursuline, comprenant élégante et commode résidence à un étage, admirablement subdivisée.

2. Un lot de terre, en cette ville avec bâtisses, améliorations et avantages, etc., dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Valence, Cadiz et Colisée, mesurant dix-huit pieds neuf pouces de face à la rue Chestnut, et cent cinquante cinq pieds de profondeur, étant la portion de terre la plus près de la rue Cadiz, de cette portion de terre dans le susdit îlet, laquelle est désignée par la lettre B sur un devis par Wm Toriel, voyer, le 28 mars 1886, annexé à un acte de partage entre Dweirs et Mindenger, pardevant A. Commandeur, ancien notaire en la ville de Carrollton.

Les améliorations ont désignées par le numéro municipal 4621 rue Chestnut, comprenant la bâtisse en bois à un étage, contenant plusieurs chambres, louée $10 par mois.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente pardevant Ernslère Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

M. A. BACCICH, Encanteur.

Frank McGloin, avocat pour le demandeur.

Oscar Streiber, avocat pour la défense.

12 mars—12 19 26—avril 2 9 13

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DU JUGE RENE T. BEAUREGARD.

A L'ENCAN, LE 25 AVRIL, A MIDI, A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE,

LA SUPERBE RESIDENCE, No 2512 RUE CHESTNOT,

Entre les rues Deuxième et Troisième, Ayant un Terrain de 30 Pieds, s'Ouvrant sur la rue Deuxième.

La Résidence est moderne, ayant larges Piazzas devant et sur le côté, grand Vestibule de Réception, Salons Doubles, Bibliothèque, Salle à Manger, Office de Sommelier, Cuisine, Lavoir, etc.; huit Chambres à Coucher et deux Chambres à Bain au premier étage; intérieur magnifiquement fini, toutes les commodités modernes [illegible] partout; connections d'égout: Bâtisse dans la cour, avec Buanderie, etc.

SUPERBE TERRAIN POUR BATIR CONTIGU,

Mesurant 30 Pieds de Face à la rue Chestnut et 115 Pieds de Profondeur. Terrain Elevé, bien Nivelé, et Magnifiques Palmiers.

Terrain sur la rue Troisième, entre les rues Chestnut et Camp,

Ayant Grande Entrée sur dans le Fond. Originalement Servant comme Ecurie et Remise pour Voitures.

En vertu et en exécution d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, dans [illegible] signé du 17 mars 1911, No [illegible] feu le Juge René T. Beauregard, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 25 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

A. Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située en cette ville, dans l'îlet No [illegible] borné par les rues Chestnut, Camp, Deuxième et Troisième, mesurant [illegible] 44 9" de façade à la rue Chestnut, commençant à un point 55 7" de la rue Deuxième sur une profondeur sur la ligne de cette vers la rue Deuxième de 114 9" avec une autre largeur de 55 7" sur une ligne parallèle à la rue Chestnut, avec une autre profondeur de 30 [illegible] vers la rue Deuxième [illegible] dans le fond de 139 7" 4" avec une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Troisième de 144 9".

B. Une certaine portion de terre située dans le même District et îlet que la propriété précédemment décrite, mesurant comme suit: commençant à un point 64 5 4" de la rue Troisième, ayant une façade de 50 à la rue Chestnut, la même largeur dans le fond, par une profondeur entre lignes parallèles de 115 1".

C. Une certaine portion de terre, située dans le même District et îlet que la propriété précédemment décrite mesurant comme suit: Commençant à un point 115 1" de l'encoignure des rues Chestnut et Troisième, ladite portion de terre mesurant 29 8" de face à la rue Troisième, la même largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes parallèles de 114 5 4".

Le tout conformément à un plan d'arpentage de la propriété entière ci-dessus décrite, dressé par C. Milo Williams, voyer, le 15 avril 1905 et annexé à un acte pardevant Charles Sonist, notaire, le 17 avril 1905.

Le droit est réservé de vendre la propriété toute ensemble, ou en partie comme ci-dessus.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a payable en un ou un et deux et trois ans à l'option de l'acquéreur; la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par un billet ou billets de l'acquéreur en son propre ordre, et par lui endossé, portant 6 pour cent d'intérêt; par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité.

L'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1911 et de payer pour l'acte de vente pardevant Edgar Grima, notaire, et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

On ne sera admis que sur carte.

ROBERT G. GUERARD,

Encanteur,

G. T. Beauregard et W. Winn Wight, avocats

26mars—avril—2 9 16 23 25

E. S. Cobb.

INSTALLATION DE LAITERIE

LA PROPRIETE DE JOS. C. FOS,

Coin des rues Holly Grove et Quince, New Basin Shell Road.

JEUDI le 13 Avril 1911, à 11 heures A. M.

Ce qui suit—71 vaches, 15 veaux, 1 taureau, 3 bons chevaux de travail, 1 wagon, 1 jeu de harnais, 3 auges pour fourrage en pour eau, bidons à lait, et tout ce qui appartient à une laiterie de première classe.

Conditions de la vente—Sommes de $100 et au-dessous, comptant; toutes au-dessus de $100 à un crédit de quatre mois avec bonnes sécurités approuvées.

Sous huitaine au moins. Prenez la "Royal Blue Line" pour la vente.

E. S. COBB, Encanteur.

Bureau: Kliroff & Baril, Heures de Vente à l'Enchère, 915-921 rue Gravier.

[illegible]—1f

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Valeur et Rémunérative

Dans le Quatrième District. Splendide Offre pour Placement.

Cette Maison Simple en Bois à 2 Etages,

Bien Construite, No 2817 Rue Tchoupitoulas.

Aussi la Bâtisse Contiguë Connue Comme la Crescent Manufacturing Co,

COTTAGE DOUBLE EN BOIS.

Nos 3031-3033 rue Laurel, coin de la rue Huitième.

COTTAGE SIMPLE, No 3029 Rue Laurel.

Succession de Mme Joséphine Barnard, Veuve de Nicholas Stander, et al., vs. Mme Mary Schaefer

No 96,134—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO.—W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet—JEUDI, le 11 mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, jugement rendu et lu en Cour ouverte le 27 mars 1911, le jugement signé en Cour ouverte le 31 mars 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes seront vendues:

Premier—Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No quarante-sept du vieux Faubourg Lafayette, borné par les rues Lafayette, Camp, Jonquille et Laurel (Live Oak), Septième et Huitième, ledit lot de terre est désigné par le numéro 4 sur un plan dressé par H. W. W. Reynolds, géomètre-voyer de ville, annexé à un acte de vente par Mme Joséphine Stander et als à Stephen Zenon pardevant Benjamin Orr, notaire, le 24me jour d'août 1908, ledit lot marqué A d'après ledit plan faisant l'encoignure des rues Laurel et Huitième, et mesurant vingt-neuf pieds et douze pouces de face à la rue Laurel, la même mesure en largeur sur la ligne du fond sur une profondeur en ligne droite de la dite rue Huitième de soixante-quatre pieds entre lignes parallèles. Ledit lot étant composé de la portion de Bagatelle tous lots désignés sur un plan de Henry Mouchanet, voyer, daté du 4 mars 1844, et déposé en l'étude de L. Hermann, ancien notaire, par les Nos 11 et 12 dudit îlet.

Les améliorations comprenant un cottage simple connu comme No 3029 rue Laurel, contenant 3 chambres et cuisine, citerne, etc.

Deuxième—Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No [illegible] entre les rues Laurel (Live Oak), Septième et Huitième, ledit lot de terre est désigné par le numéro 3 sur un plan dressé par H. W. W. Reynolds, géomètre-voyer de ville, annexé à un acte de vente par Mme Joséphine Stander et als à Stephen Zenon pardevant Benjamin Orr, notaire, le 24me jour d'août 1908, ledit lot marqué A d'après ledit plan faisant l'encoignure des rues Laurel et Huitième, et mesurant vingt-neuf pieds et douze pouces de face à la rue Laurel, la même mesure en largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de soixante-quatre pieds, entre lignes parallèles. Ledit lot lettre B, est composé d'une portion des lots désignés sur un plan par Henry Moelhausen, voyer, daté du 4 mai 1844 déposé en l'étude de L. Hermann, ancien notaire, par les Nos 11 et 12 dudit îlet.

Les améliorations comprenant un cottage simple connu comme No 3029 rue Laurel, contenant 3 chambres et cuisine, citerne, etc.

Troisième—Trois certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent: situés dans la Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 51 A, bornés par les rues Tchoupitoulas, Washington, Sixième et Livaudais, lesquels lots de terre sont désignés par les Nos 27, 28 et 29 du dit îlet et mesurent ensemble quatre-vingt douze pieds, un pouce et trois lignes de face à la rue Tchoupitoulas, quatre-vingt dix pieds en largeur dans le fond sur cent onze pieds, deux pouces et une ligne de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Sixième, et cent trente pieds, huit pouces et quatre lignes sur la ligne de côté vers la rue Washington, le tout d'après un plan dressé par A. Castaing, architecte, le 16 janvier 1884, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 21ième jour de février 1884 et aussi d'après un devis d'arpentage dressé par Albert G. Blanchard, député-voyer de ville, le 29 août 1884, le certificat du quel est annexé à un acte de vente par George Scheurmann à Nicholas Stander, passé pardevant Charles J. Théard, notaire, le 22 mars 1886.

Les améliorations comprenant une résidence simple en bois à deux étages, connue comme No 2817 rue Tchoupitoulas, contenant au premier étage 4 chambres, chambre à bain, vestibule, gaz, escalier dans le fond; au rez-de-chaussée 4 chambres, cuisine office, gaz et vestibule; aussi contiguë à la bâtisse connue comme la Crescent Manufacturing Company nommant barsen, "rectifying concern", etc.

Conditions—L'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1911, et devant déposer 10 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication, les loyers devant être collectés et retenus par les vendeurs jusqu'au passage de l'acte de vente, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James Boyd Grinage, notaire.

G. G. Kronenberger, avocat pour le demandeur.

9 avril—9 16 22 30—mai 7 11

STATION BALNEAIRE

(Syst. Kneipp). Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 620 m. au dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Prospère et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissements, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8883 visiteurs. Prospectus et informations données gratuitement par l'entreprise du Kurverein, Woerishofen, Bavière.

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mme IDA A. RICHARDSON,

No 94,212—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur,

Bureau 124 Rue Carondelet,

MARDI, 18 AVRIL 1911,

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour Division A, daté du 14 mars 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, ancien faubourg Livaudais, Paroisse de Jefferson, dans l'îlet 92, borné par les rues Prytania, Coliseum, Première et Deuxième, mesurant 125 pieds, plus ou moins de face à la rue Prytania sur 214 pieds plus ou moins de profondeur et façade à la rue Deuxième, étant la moitié supérieure de 9 lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 17 et 18 de l'îlet 92, sur un plan du susdit faubourg dressé par Benjamin Buisson, voyer, daté du 5 mars 1832, déposé en l'étude de G. B. Stringe, ancien notaire, en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2426 rue Prytania et comprenant une résidence moderne en bois à deux étages avec mansarde contenant au rez-de-chaussée galerie sur le devant et vestibule ayant escalier en marbre et galerie en tuiles, vestibule de réception, vestibule d'escalier, salons doubles, salle à manger, bibliothèque office cave cuisine et chambre de domestique escalier dans le fond, le premier étage contient 7 chambres à coucher chambre de toilette, 3 chambres à bain, cabinet pour vêtements, vestibule, etc., 2 chambres et vestibule dans la mansarde, aussi une tâtisse dans le fond ayant buanderie, 4 autres chambres hangar pour bois et charbon 4 grandes serres avec réchaud dans le fond du terrain.

Les terrains sont remarquables par leur beauté et ont des promenades jardins, passage paonne avec magnifiques palmiers, etc., une des résidences les mieux situées en ville, entourée par de riches résidences bien habitées.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance en 1 et 2 ans ou en un an, la portion du crédit devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date jusqu'au paiement final et toutes les charges usuelles et contumières de sécurité, l'acquéreur devant payer pour les taxes de 1911 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Acte de vente et frais de tous certificats pardevant Félix J. Puig, notaire aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel, Hart & Davey avocats.

18 mars—12 19 26—av 2 9 16 18

I. B. Rennyson.

Annonce Judiciaire—Interdiction de Henry Butker—No 92,756—C. C. de D., Division C.—Attention Spéculateurs et constructeurs de "Homes". Propriété de valeur commerciale et de résidence rue Broadway, entre la rue Général Hood et la Place Ferdinand rue Audubon. (10) Dix Terrains Elevés (10) chacun 30x120 avec magnifique Cottage Simple No 285 rue Broadway, coin Général Hood, comprenant un vestibule de 6 pieds, grand salon, deux chambres à coucher, salle à manger, cuisine, chambre à bain, office retirée ayant galerie sur le devant, grande galerie sur le côté et dans le fond en parfaite condition, un grand entrepôt à deux étages, avant hangars et écuries, etc., No 245, rue Broadway. Un marché privé, No 265, rue Broadway, coin des rues Général Hood et Ferdinand, le tout devant être vendu en bloc à l'encan JEUDI, le 11 mai 1911 à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi. Je vérifierai la propriété ci-après décrite, conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire de l'interdiction de Henry Butker, No 92,756 Cour Civile de District, Division C.

Un demi îlet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No trente-deux, de Greenville, borné par les rues Chestnut, maintenant Audubon, Ferdinand, Broadway et Olivier, maintenant Général Hood, et mesurant trois cents pieds de face à la rue Broadway sur cent vingt pieds de profondeur et façade sur chacune des dites rues Olivier, maintenant Général Wood et Ferdinand.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance s'il y en a, en un, deux et trois ans devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs portant intérêt au taux de sept pour cent par an de la date jusqu'au paiement, et devant être garantis par lien de vendeur, devant être retenu et hypothèque spéciale devant être donnée par l'acquéreur ou les acquéreurs. Acte de vente ou ventes devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer et payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1911 et les frais de l'acte ou des actes de vente pardevant Alphonse J. Cuneo notaire, et les actes de cela enregistrés et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication avec

I. B. RENNYSON, Encanteur.

G. G. Kronenberger, avocat.

9 av—9 16 23 30—mai 7 11

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BeauTerrain Vacant

DANS LE

Premier District

SUCCESSION DE JAMES TAYLOR ET DELIA ROSS, SON EPOUSE.

No 75,416—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO.—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 11 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A maintenant absent en congé, daté et signé le 21me jour de février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété comme suit, sera vendue:

Une moitié d'un intérêt indivis dans et à un certain lot de terre dans l'îlet 778, Premier District de cette ville, borné par les rues Ulica, D'Hémécourt, Solomon et l'avenue Carrollton, désigné par le No 19 et spécialement décrit comme le lot entre la Vieille Eglise et Chismos Miles, comme il est énuméré en l'inventaire ci-décrit, mesurant 33 pieds de face à la rue Ulica sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1911, et déposer 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edouard F. Henriques, notaire.

11 mars—11 12 19 26—av 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beau Terrain Vacant

DANS LE

Premier District

SUCCESSION DE JOSEPH BROWN.

No 95,015—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO.—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 11 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A maintenant absent en congé, daté et signé le 21me jour de février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété comme suit, sera vendue:

Une moitié d'un intérêt indivis dans et à un certain lot de terre dans l'îlet No 778, Premier District de cette ville, borné par les rues Ulica, D'Hémécourt, Solomon et l'avenue Carrollton, désigné par le No 19 et spécialement décrit comme le lot entre la Vieille Eglise et Chismos Miles, comme il est énuméré dans l'inventaire, mesurant 33 pieds de face à la rue Ulica sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1911, et déposer 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edouard F. Henriques, notaire.

11 mars—11 12 19 26—av 2 9 11

Ernest A. Carrère.

Annonce Judiciaire—Vente de Succession de Nouveau Cottage Double Nos 2721-2723 rue Première entre les rues Magnolia et Clara, l'îlet rue Philip JEUDI, le 20 avril 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Succession de Mme Pierre Mouchon. No 95,147 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur A.—Bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, le 20 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre lui donné et signé du 14 mars 1911, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Philip, Magnolia et Clara, ledit lot est désigné par le No Trois sur un certificat d'arpentage dressé par W. D. Ross, député voyer, septembre 1910, et mesure trente pieds de face à la rue Première sur profondeur de quatre-vingt onze pieds huit pouces entre lignes parallèles. Les améliorations sont composées des Nos 2721-2723 rue Première et comprenant un cottage double neuf en bon état, couvert en ardoises, avec [illegible] de chaque côté, contenant 4 chambres chambre à bain, gaz et connections d'eau, hangar, etc., de chaque côté. Loué $24 par mois. Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance s'il y en a à condition de crédit représentée par billets à recevoir de l'acquéreur, payables en un et deux ans après date, avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis en leurs paiements par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando et la stipulation de dix pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant si c'est placé entre les mains d'un avocat pour collection après leur maturité. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1911 et payer pour tous certificats. Acte de vente par devant George J. Unterseher, notaire au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,

806 rue Perdido.

19 mars—19 26—avril 2 9 16 20

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE.

Nos 3101-3103 rue Ste-Anne, Coin Salcedo.

Succession de François Barbarin.

No 96,098 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 4 mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 27 mars 1911, et signé le 31 mars 1911 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Rolli carres Bonachi et als versus Marie Bataest et al. No 96,248, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre vacants dans l'îlet No 874, dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, borné par les rues St-Ferdinand, N. Roman, Port et N. E. Prieur, désigné par les lettres W, X, Y et Z sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 24 mars 1909, lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun trente deux pieds neuf pouces de face à la rue St-Ferdinand sur cent trente-six pieds six pouces deux lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot Z étant le plus près du coin de la rue N. Roman et étant à une distance de 105 pieds du dit coin.

Dans un vaste magasin qui s'emploie.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Charles Schneider, notaire aux frais de l'acquéreur.

2 avril—2 9 16 23 30—mai 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage de Quatre Beaux Terrains.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 4 mai 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 27 mars 1911, et signé le 31 mars 1911 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Rolli carres Bonachi et als versus Marie Bataest et al. No 96,248, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre vacants dans l'îlet No 874, dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, borné par les rues St-Ferdinand, N. Roman, Port et N. E. Prieur, désigné par les lettres W, X, Y et Z sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 24 mars 1909, lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun trente deux pieds neuf pouces de face à la rue St-Ferdinand sur cent trente-six pieds six pouces deux lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot Z étant le plus près du coin de la rue N. Roman et étant à une distance de 105 pieds du dit coin.

Dans un vaste magasin qui s'emploie.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Charles Schneider, notaire aux frais de l'acquéreur.

2 avril—2 9 16 23 30—mai 4

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

Division D.—Dossier Nos 95,010 et 90,480 consolidés.

SUCCESSION DU

Dr J. H. MALONEY

ET DE SON EPOUSE

Mme ELIZABETH C. MALONEY.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire intitulée Succession du Dr J. H. Maloney et de son épouse Mme Elizabeth C. Maloney, Dossiers Nos 95,010 et 90,480, consolidés, ledit ordre daté et signé du 6 mars 1911 et adressé à J. L. Onorato encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, MARDI, le 11 avril 1911, les propriétés ci-après décrites comme suit:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, coutumes et servitudes, là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 73, borné par les rues Joséphine, Chippewa, Jackson et Annonciation, lequel dit lot est une partie du lot original No 7 ci-après mentionné, et formant l'encoignure des dites rues Joséphine et Annonciation, et mesurant d'après un devis et certificat d'arpentage dressé par Deney, ingénieur civil et voyer, daté du 12 décembre 1895, annexé et faisant partie d'un certain acte passé pardevant Edgar M. Cann, notaire, daté du 31 décembre 1895, trente pieds de face à ladite rue Joséphine sur cent vingt pieds de profondeur, façade sur ladite rue Annonciation. Lequel ledit propriété décrite, formant partie de trois certains lots de terre désignés par les numéros cinq, six et sept, lesquelles a été acquise par le défunt Franz Lauer, de Alfred Stidell et autres, par acte passé pardevant Charles G. Andry, notaire, le 6 avril 1892, enregistrée en le Bureau des Transferts, livre 116, folio 177. Les améliorations portant les numéros municipaux 740-42 rue Joséphine et Nos 2108 à 2115 rue Annonciation, et consistant d'une rangée de maisons à un étage, le genre de placement qui rapporte de grand revenus.

2. Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 104, borné par les rues Annonciation, Joséphine, St-André et Laurel. Lesdits deux lots sont désignés par les numéros 24 et 25 sur un plan dressé par Edgar Pilié, voyer, daté du 30 janvier 1905 d'après lequel ces dits lots mesurent comme suit: le lot No 24 formant l'encoignure des rues Annonciation et Joséphine et ayant une façade de quarante et un pieds, deux pouces à la rue Annonciation sur une profondeur et façade de cent pieds à la rue Joséphine, avec une largeur dans le fond de quarante pieds onze pouces. Le lot No 25 est contigu au lot No 24 et mesure trente pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent pieds, ayant une largeur dans le fond de vingt-neuf pieds huit pouces. Les améliorations consistent d'une bâtisse occupée par une épicerie et résidence portant les numéros municipaux 801-03 rue Joséphine, aussi la rangée de maisons connue comme Nos 807 à 815 rue Joséphine; ces deux morceaux de propriété seront vendus ensemble.

3. Un certain lot de terre situé, étant et s'étendant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Quatrième, Camp et Saratoga, lequel est désigné par le No [illegible] sur un plan de ce lot et autres lots annexé à un acte de vente de la succession de W. I. B. Massie et épouse, à Reuben D. Gribble, passé le 9 juin 1859, pardevant James W. Breedlove, ancien notaire en cette ville; lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec toutes les dépendances y appartenant, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances sans exception ou réserve. Les améliorations portant les numéros municipaux 2029-31 rue Washington et consistant d'une maison double.

4. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les vieux Nos 589 et 589 1/2 rue Annonciation, dans le Quatrième District, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Sixième, Laurel et l'avenue Washington, désigné par la lettre A sur un devis dressé par D. M. Brosman le 1er juin 1888, une copie est annexée à un acte de vente passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 7 juin 1888 et mesurant quarante-deux pieds de face à la rue Annonciation sur cent soixante pieds, sept pouces, une et demie ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Washington, contigu au lot B et cent soixante pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne du côté opposé le plus près de la rue Sixième, et quarante-deux pieds sur la ligne du fond. Les améliorations consistent d'une résidence double à deux étages, chaque côté contenant environ dix grandes chambres, grande cour; la propriété portant les numéros municipaux 2825-29 rue Annonciation.

5. Un lot de terre et améliorations dans le Sixième District, dans l'îlet borné par les rues Pauliston, Constance, Laurel et Amelia, désigné comme lot No 10 sur un plan par J. A. D'Hémécourt le 8 avril 1864, une copie duquel est déposée en l'étude de H. Madeu, ancien notaire. Ledit lot mesurant trente pieds, trois pouces et sept lignes de face à la rue Pauliston sur cent quinze pieds quatre pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No onze, le tout en mesure américaine. Les améliorations consistent d'un très joli cottage double, portant les numéraux municipaux 721-23 rue Pauliston.

6.—Deux lots de terre et Améliorations dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St-André, Camp, Chestnut et Joséphine, mesurant chacun trente deux pieds et un sixième de ligne de face à la rue St André sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles désignés par les Nos vingt et vingt-et-un sur un plan par W. T. Thompson le 15 avril 1847 et déposé en l'étude de J. E. Beard, ancien notaire. Les améliorations portant les numéros municipaux 1218-20 rue St André et consistant d'une résidence double et confortable à deux étages. Le côté No 1218 a vestibule, salon double, salle à manger, cinq ou six chambres à coucher, chambre à bain, cuisine, office, etc. Le côté No 1220 est tel que le No 1218, excepté qu'il y a un vestibule, et que la connection d'eau et d'égout vient d'y être installée.

7. Un certain lot de terre et améliorations situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 27, borné par les rues Popular (maint